



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E162758

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/07/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 2012B01243

Siret : 752 500 942 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2125509

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 507256R1247000 /001 398143/76

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 507256R1247000 /001 398143/76

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LMB COUVERTURES

73 AV DU MARECHAL LECLERC  
77230 DAMMARTIN EN GOELE

Téléphone : 06 64 85 09 09

Portable :

Site Internet :

E-mail : michel.berger@lmb-couvertures.fr

Responsabilité légale :  
BERGER MICHEL GÉRANT / BERGER MICHEL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/10/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	07/10/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	25/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	25/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/04/2023
o Isolation des combles perdus	25/04/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.